

Mettre en image et récits les parcours d'enfants placés en Suisse

Entretien avec Dr Aurore Müller

Comment expliqueriez-vous votre projet de recherche à un ami et avec quelle université collaborez-vous ?

AM : Le projet de recherche sur lequel je travaille est un projet de médiation scientifique. Nous faisons un roman graphique sur l'histoire des enfants placés en Suisse romande, c'est-à-dire que nous créons un album qui allie texte et dessins très librement, un peu à mi-chemin entre un roman et une bande dessinée. Notre objectif est de faire comprendre l'histoire des enfants placés à un large public. On crée un véritable récit historique, basé sur des faits scientifiques et réels, que nous illustrons grâce à deux dessinatrices.

Ce projet est dirigé par [Joëlle Droux](#) de l'Université de Genève. Sous sa direction, [Olivia Vernay](#) et [Viviane Rouiller](#) travaillent avec moi sur la partie scientifique, tandis que [Elisabeth Voyame](#) et [Vanessa Rouiller](#) réalisent les illustrations. Quant à moi, je mets à contribution mon pourcentage de recherche ici à Unidistance Suisse.

Quel est l'objectif de ce projet ?

AM : Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un [processus de mémoire pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extra-familiaux antérieurs à 1981](#). Depuis les années 1990, à la suite du témoignage de Louisette Buchard Molteni, les anciens enfants placés ont eux-mêmes débuté ce processus en mobilisant l'opinion publique sur les abus et maltraitances qu'ils ont subis durant leur enfance. A ce moment-là, ils ont demandé la reconnaissance de leur place dans l'histoire, des compensations financières et des études historiques pour faire la lumière sur leur passé. Ces revendications ont commencé à apparaître dans l'espace public à travers divers documentaires ou articles de journaux notamment, jusqu'à ce qu'une reconnaissance officielle ait lieu, avec les excuses officielles de la Confédération en 2013. A partir de cette date, diverses études historiques de grande envergure ont été réalisées, dont le [PNR76 « assistance et coercition »](#) dans lequel j'ai réalisé ma thèse de doctorat (dont l'édition publiée est disponible [ici](#)).

Toutefois, ces études historiques ne sont pas encore suffisantes, car il faut maintenant faire passer leurs résultats auprès d'un large public, et pas uniquement les garder cantonnés dans le strict cadre académique. De nombreuses questions se sont posées à ce sujet, sur la meilleure manière de faire : quel format adopter ? Comment sortir du cadre universitaire et donner un récit qui soit davantage lisible, sans pour autant perdre la qualité et l'éthique de la recherche ? Divers projets ont vu le jour, comme des applications destinées à un usage pédagogique ou des expositions. Joëlle Droux a quant à elle fait le choix de réaliser un roman graphique en partenariat avec les [Éditions Interroger l'éducation](#), dans lequel nous intégrons les résultats de plusieurs recherches.

Quel est l'aspect novateur du projet ?

AM : L'idée du projet est de redonner un visage et une voix aux enfants placés, qui en ont longtemps été privés, autant à titre individuel que collectivement. Dans les archives, on a été confrontées à de nombreux dossiers en tant qu'historiennes, mais on a eu très peu accès à des images. Donc le but est de réussir à montrer ce qui est invisible ou caché, de mettre en image un passé qui a longtemps été occulté. Le but du dessin est aussi de pouvoir passer par l'émotion, pour faire comprendre les violences vécues par les personnes concernées, les rapports de domination et la négation de leurs droits fondamentaux.

Quels sont les principaux défis ?

AM : Les défis de ce projet sont multiples. Il y a d'abord les défis relatifs à l'interdisciplinarité et au travail d'équipe. Nous sommes toutes engagées à des pourcentages assez faibles, donc nous avons besoin d'une grande organisation pour pouvoir travailler ensemble et avancer dans le projet.

En tant qu'historiennes, nous devons aussi accepter le regard des dessinatrices sur la thématique des enfants placés, qui parfois nous bouscule dans certaines de nos convictions. Et c'est très riche, mais ça nécessite une remise en question constante de la part de tous les membres de l'équipe.

Il y a également les défis relatifs au roman graphique lui-même et la sensibilité de la thématique abordée. Il faut que nous soyons capables de dire et de montrer sans entrer dans le voyeurisme, sans tomber dans la caricature ou dans l'anachronisme. Les dessins choisis doivent refléter l'époque considérée, doivent dépeindre la situation des personnes concernée. Nous ne devons pas tomber dans le misérabilisme, mais réussir tout de même à montrer les graves préjudices subis par ces enfants placés.

Qu'espérez-vous accomplir ?

AM : Ce qu'on espère, c'est de réaliser un travail mémoriel absolument nécessaire pour l'histoire des enfants placés. On espère également pouvoir faire passer un message auprès du grand public, auprès des personnes concernées et auprès des professionnels qui actuellement travaillent dans les différents niveaux du social. On aimerait montrer quelles politiques de placement ont été mises en place, quelles intentions les législateurs de l'époque avaient. Et on aimerait surtout montrer le décalage entre ces parfois bonnes intentions, et leurs mises en pratique réelles. Le but est de présenter un discours nuancé visant à faire comprendre la nature des difficultés, les dilemmes et obstacles rencontrés par les services de protection de l'enfance, et l'existence de pratiques différencierées entre les cantons.

Plus largement, on cherche aussi à questionner les vulnérabilités assignées aux jeunes et les principes de protection et d'interventions que la société leur impose. Parce que cette protection est toujours en tension avec l'exercice et le respect des droits des enfants.